

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
KOHAR SA, Genève
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 5'000'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 100'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 26.04.2007
6. *Echéance de préavis des créances:* **09.07.2007**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Christen Rickli Partner, z.Hd. Dr. Marco Balmelli, Avocat
und Notar, Postfach 257, 4010 Basel
8. *Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9. *Remarques:* La réduction sera effectuée par la réduction de la valeur nominale des 5'000 actions de CHF 1'000.- à CHF 20.-, représentant une réduction totale de CHF 4'900'000.-.
Christen Rickli Partner, Advokatur u. Notariat
4010 Basel

(03912948)